Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260730-2026_109-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 28/07/2026

Date de la convocation
24/07/2026

Date d'affichage
24/07/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19
Présents : 13
Votants : 17

L'an 2026, le 28 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie, Mme Hutsebaut Sylvie, M. KERGOAT Joel, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHRISTY Yoanna

Excusée avec pouvoir : Mme KHEZZANE Christine donne pouvoir à M. SINOQUET Vincent, Mme GODEFROY Nathalie donne pouvoir à M. EON Jonathan, Mme POULAIN Justine donne pouvoir à M. BLANCHET Jacques, M. CHARLIER Clothaire donne pouvoir à Mme SINOQUET Elodie

Excusé sans pouvoir : Mme SABATIER Nathalie, M. BROSSAIS Daniel

Secrétaire de séance : M. KERGOAT Joel

Réf	2026-109

Objet de la délibération : FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET LOTISSEMENT ILOT CŒUR DE BOURG

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget annexe 2026 "Lotissement Ilot Cœur de Bourg",
M. le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°1 du budget annexe "Lotissement Ilot Cœur de Bourg" de l'exercice 2026 afin d'ajuster les crédits de la section fonctionnement.

Section fonctionnement			
Chapitre			
Chapitre 011 charges à caractère général c/6045	+178 €	Chapitre 075 autre produit de gestion courante c/75888	+178€
Total dépenses	+178 €	Total recettes	+178€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget " Lotissement Ilot Cœur de Bourg " pour l'exercice 2026 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section fonctionnement conformément au tableau présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°1.

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260730-2026_109-DE

pour : 17 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

Le Secrétaire de séance,
M. KERGOAT Joel



